



Aux membres des équipes :

Le carnet de route de l'équipe synodale disponible sur le site, dans vos paroisses, ou dans vos mouvements va guider notre « marche ensemble » pour travailler les questions posées et y répondre.

Au terme de notre réflexion, l'équipe répondra aux questions avant le 20 janvier par internet de préférence ou sur papier libre pour ceux qui n'ont pas de moyens informatiques. L'itinéraire se parcourt en autant d'étapes que nécessaire. L'équipe les programmera ensemble, en choisissant de les enchaîner ou de les espacer, selon son inspiration ... Sachons en tout cas apprécier nos rencontres, afin de nous « déplacer ensemble » :

- De nos préoccupations personnelles vers l'écoute de ce que Dieu nous dit pour l'Église dans la Somme et pour l'Église universelle
- De nos désirs et de nos rêves vers le désir et le rêve de Dieu.
- De nos idées personnelles à une proposition de notre groupe.

Ensemble mettons-nous à l'écoute, laissons-nous déplacer et osons une parole. Notre Pape a besoin d'entendre tous les baptisés dans leur diversité.

Cette aventure est un trésor !

Alors adoptons « l'Esprit Synode » ...

- Désirons nous mettre ensemble en chemin.
- Écoutons plus loin que nos convictions personnelles.
- Découvrons notre capacité à nous mettre à l'écoute ensemble.
- Osons nous exprimer en confiance et en vérité.

... mais aussi un peu de méthode ...

- Commençons nos rencontres par une invocation à l'Esprit-Saint (voir prière ci-dessous)
- Veillons à ce que chacun puisse s'exprimer.
- Créons un climat convivial dans la bienveillance et l'écoute mutuelle.
- Désignons un membre de l'équipe pour « garder le temps »
- Aidons-nous mutuellement à nous recentrer sur les questions posées, si besoin est.
- En fin de rencontre, reformulons systématiquement les convictions exprimées : écrivons la synthèse de nos réflexions pour en garder la trace. Cela nous servira pour rédiger la synthèse finale que nous devons transmettre avant le 20 janvier 2022 au secrétariat du synode



La prière du synode :

*Nous voici devant toi Esprit Saint ;
En ton Nom nous sommes réunis.
Toi notre seul conseiller,
viens à nous, demeure avec nous, daigne habiter nos cœurs.
Enseigne-nous vers quel but nous orienter ;
montre-nous comment nous devons marcher ensemble.
Nous qui sommes faibles et pêcheurs,
ne permets pas que nous provoquions le désordre.
Fais en sorte,
que l'ignorance ne nous entraîne pas sur une fausse route,
ni que la partialité influence nos actes.
Que nous trouvions en toi notre unité,
sans nous éloigner du chemin de la vérité et de la justice,
en avançant ensemble vers la vie éternelle.
Nous te le demandons à Toi,
qui agis en tout temps et en tout lieu,
dans la communion du Père et du Fils,
Pour les siècles des siècles, Amen*

Cette prière très ancienne, « Adsumus Sancte Spiritus », a été utilisée depuis plusieurs siècles pour les synodes, conciles et autres rassemblements d'Eglise. Elle est attribuée à saint Isidore de Séville (560-636).



Infos pratiques

Inscrire notre équipe

Dès la première rencontre, nous inscrivons notre équipe sur le lien suivant :

<https://www.amiens.catholique.fr/synode-romain/>

Nous recevrons ainsi au fur et à mesure, des informations et articles consacrés au synode.

Enregistrement de nos réponses

Avant le 20 janvier 2022,

De préférence par internet, en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.amiens.catholique.fr/synode-romain/>

ou à défaut par courrier à :

Secrétariat du Synode Romain, Maison diocésaine Saint François de Sales, 384 rue Saint Fuscien, BP 43008, 80030 Amiens cedex 1

Contacts :

synode-somme@diocese-amiens.com

Hubert BRANDICOURT

hbrandicourt@gmail.com

06 70 70 91 64

Elisabeth DANJOU

edanjou@diocese-amiens.com

Père Samuel LEYRONNAS
sleyronnas@diocese-amiens.com

Les dates clés

Jeudi 20 janvier 2022 : date limite de remontées des réponses au secrétariat du synode.

Samedi 19 février 2022 : une journée diocésaine pour relire ensemble et partager notre travail.

Lundi 28 février 2022 : date limite pour les remontées des diocèses à la conférence des évêques de France. **Ce que nous aurons partagé le 19 pourra donc être pris en compte.**